

VILLAGE DE FOREZ  
-----

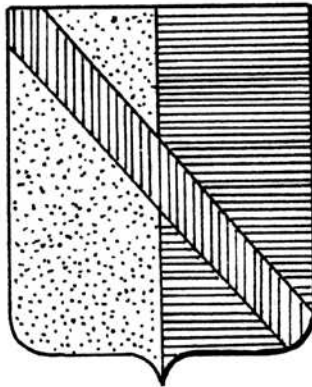
Cahier d'histoire locale - Association des  
usagers du Centre Social de Montbrison(42)

N° 32 Octobre 1987  
-----

LOUIS JUSTIN DE TALARU

marquis de Chalmazel

1769-1850



-----  
Village de Forez : bulletin trimestriel.

Siège social : Centre Social de Montbrison  
Rue Puy du Rozeil  
42600 MONTBRISON

Directeur de la publication : Claude LATTA

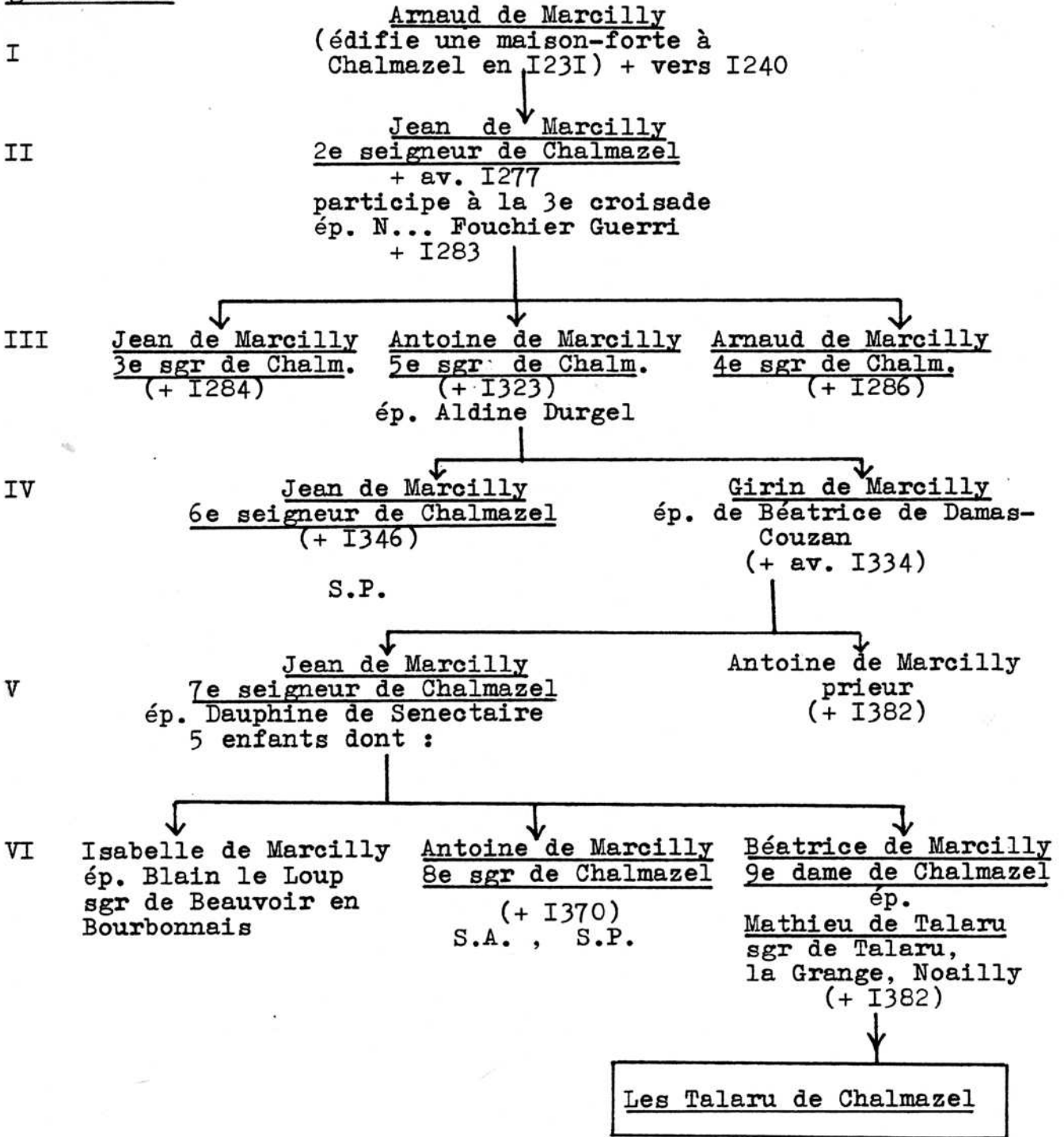
Courrier-coordination : Joseph BAROU

Dépôt légal : 4ème trimestre 1987

Impression : Centre départemental de documentation pédagogique  
de la Loire - St-Etienne.

LES MARCILLY  
-----

Numéros des générations



LOUIS JUSTIN DE TALARU

dernier marquis de Chalmazel  
(1769-1850)

-----

Grâce à la présence de leur château médiéval, les habitants de Chalmazel savent qu'ils sont les héritiers d'une longue histoire : cette véritable forteresse qu'est le château de Chalmazel date du XIII<sup>e</sup> siècle et fut remaniée au XVII<sup>e</sup> siècle.

Le dernier propriétaire du château fut Louis Justin marquis de Talaru (1769-1870) dit aussi le marquis de Chalmazel qui, à sa mort le légua aux religieuses de St-Joseph. Sa famille le possédait sans interruption depuis 619 ans et 20 générations : ce qui est exceptionnel et la famille de Talaru fut l'une des très rares familles de la noblesse médiévale -comme le remarque Edouard Perroy (1)- qui passa le cap de la Révolution.

C'est avec Louis Justin de Talaru que finit en 1850 le nom illustre qui avait traversé les siècles. A ce nom il donna un dernier éclat : il fut en effet Pair de France, ambassadeur en Espagne, membre du Conseil privé du roi.

C'est ce destin du dernier marquis de Chalmazel (2) que nous voudrions évoquer ici.

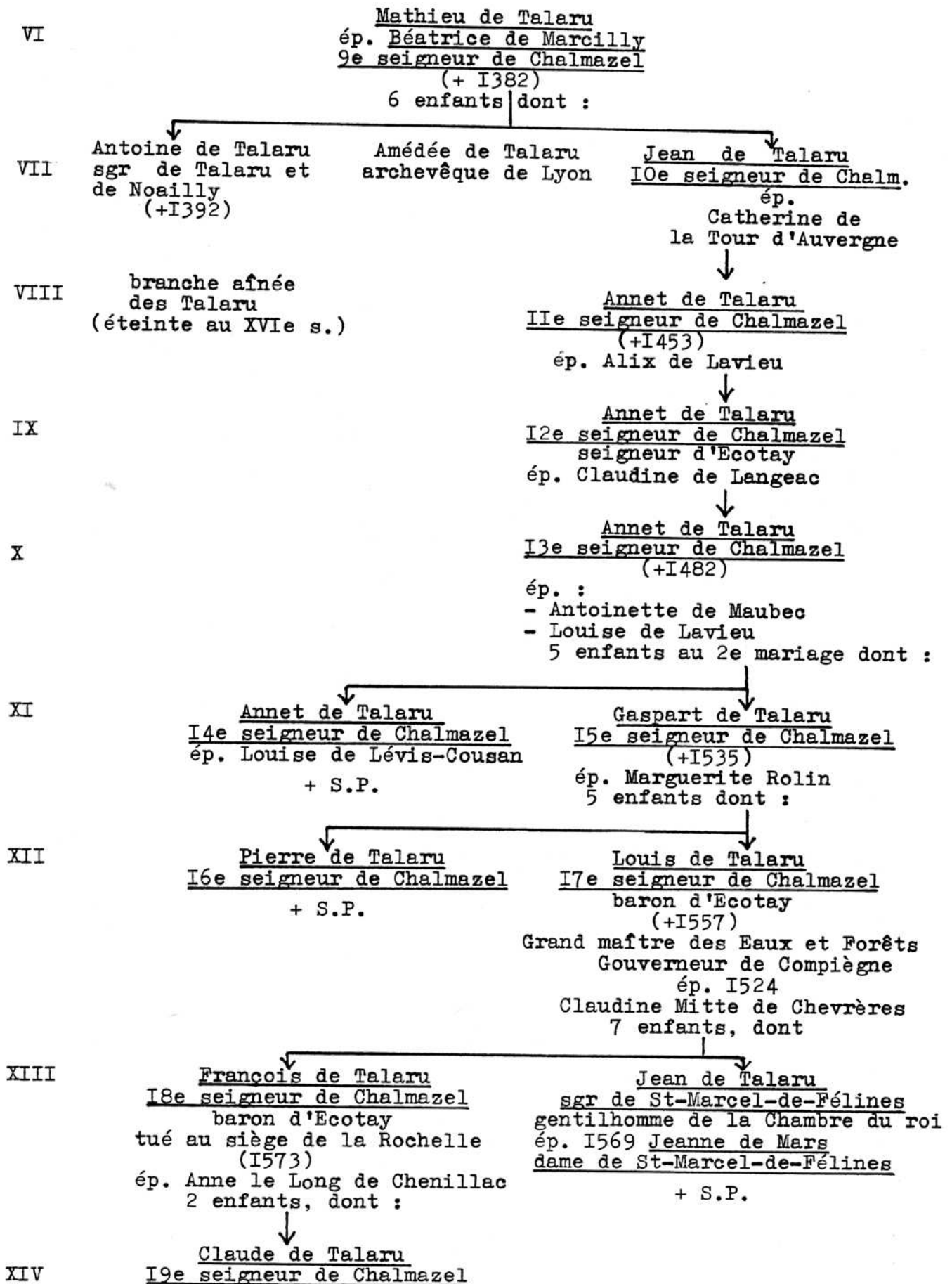
I/ L'HERITIER D'UNE GRANDE LIGNEE

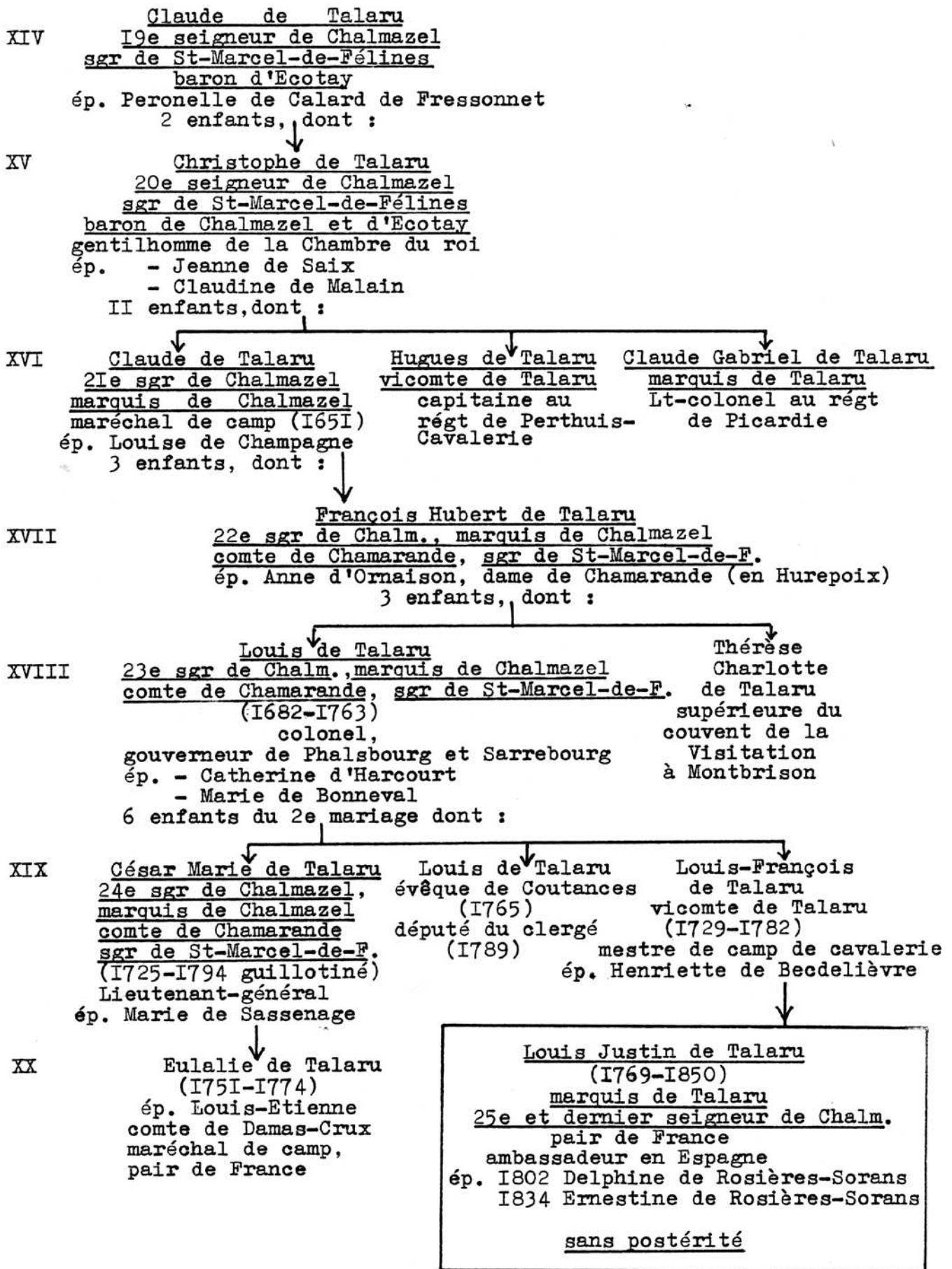
Les Talaru ne sont pas tout à fait aussi anciens que les Capétiens, la famille royale de France qui fête cette année son millénaire. Mais on connaît leurs ancêtres depuis le XI<sup>e</sup> siècle, ce qui les classe dans la noblesse "immémoriale" ou "féodale". Et les ancêtres du dernier marquis de Talaru ont possédé pendant plus de six siècles le château de Chalmazel et en ont été les seigneurs. Louis Justin de Talaru était, à la 20<sup>e</sup> génération l'héritier d'une belle lignée : celle des Marcilly et des Talaru.

A/ LES MARCILLY

Le château de Chalmazel fut construit par Arnaud de Marcilly. C'est en 1231, en effet, que le comte Guy IV de Forez - celui-là même dont on peut voir le gisant dans l'église Notre-Dame d'Espérance de Montbrison - permit à son "fidèle" Arnaud de Marcilly d'élever une maison-forte à Chalmazel. Cette construction était dirigée contre le seigneur de Couzan, Renaud de Damas, pour verrouiller l'accès des Couzan en Auvergne. Renaud, à peine sorti de la clientèle des Beaujeu, n'était pas, pour les comtes de Forez un vassal sûr

- 
- (1) Edouard Perroy : Les familles nobles en Forez au XIII<sup>e</sup> siècle.  
(2) Il portait indifféremment le titre de marquis de Talaru ou de marquis de Chalmazel.





et les seigneurs de Couzan s'étaient plus d'une fois déjà, mesurés à leurs suzerains. Or Chalmazel était à peu de distance du château de Couzan, dans un pays peu accessible de montagnes et de bois. Dès 1250, Chalmazel était devenu avec Couzan, Rochefort et Urfé l'une des quatre grandes "seigneuries à donjon" des "Montagnes du soir".

Le château de Chalmazel resta la propriété des Marcilly pendant un siècle et demi et six générations s'y succédèrent (tableau généalogique I).

A la 5e génération, Jean de Marcilly eut cinq enfants : un seul fils, Antoine et quatre filles. Antoine entra en 1361 en possession de l'héritage de son père et on le voit en 1363 faire hommage au comte Jean II de Forez des biens des Marcilly. Mais il mourut en 1370, âgé d'à peine 25 ans et sans postérité. Ses biens furent partagés entre son oncle, Antoine de Marcilly, prieur d'Arnas et ses soeurs. Sa soeur Béatrice reçut le château de Chalmazel et tous les biens des Marcilly qui étaient à l'ouest de la Loire. Elle avait épousé en 1364 Mathieu de Talaru. Ils devaient reprendre le nom et les armes de Chalmazel. C'est ainsi que le château de Chalmazel passa aux Talaru.

Les biens situés à l'est de la Loire passèrent à l'une des soeurs de Béatrice de Talaru, Isabelle femme de Blain le loup, seigneur de Beauvoir : mais ceux-ci les revendirent - avant 1375 - aux Talaru. Et en 1381, la mère de Béatrice, Dauphine de Sénectaire fit de sa fille son héritière : si bien qu'à cette date Mathieu et Béatrice de Talaru étaient en possession de l'héritage reconstitué des Marcilly.

L'année suivante, 1382, Mathieu et Béatrice meurent tous deux, probablement victimes d'une épidémie : pendant 468 ans, plus de quatre siècles et demi, Chalmazel est aux Talaru. Mais, on l'a compris, c'est la même lignée qui se perpétue des Marcilly aux Talaru...

## B/LES TALARU

Les Talaru sont eux aussi connus depuis le XIe siècle. Ils étaient originaires de St-Forgeux, près de Tarare. Pendant deux siècles et demi, les Talaru formèrent un modeste lignage qui n'atteint pas le niveau des possesseurs d'un château féodal. Plusieurs branches s'éparpillent en Lyonnais et leurs biens sont modestes. L'un de ces rameaux acquit, vers 1250, la modeste seigneurie de Violay et entra dans la vassalité comtale en érigeant les petites maisons-fortes de Violay (3) et de Villette. Puis, en 1370, les Talaru eurent une soudaine fortune en fournissant un archevêque à l'église primatiale de Lyon et en héritant du château de Chalmazel.

A travers leur généalogie, on mesure alors l'ascension des Talaru :

- Ce sont d'abord des seigneurs féodaux, campés dans leur fief de Chalmazel. Ils font de brillantes alliances (avec les La Tour d'Auvergne et les Lavieu) et étendent leurs domaines. Ils sont déclarés seigneurs de Chalmazel, la Pie et St-Eloy puis au

---

(3) Violay : près de Panissières, à 25 km au nord-est de Feurs.

XVe siècle ils sont en outre seigneurs de Pralong, Magnieu et Ecotay. Surtout, ils servent l'Eglise avec éclat. On compte parmi eux trois archevêques de Lyon :

. Jean de Talaru, archevêque de 1375 à 1389, Cardinal de l'Eglise Romaine en 1389. Il réunit un concile provincial et procéda personnellement à la visite de son diocèse.

. Amé ou Amédée de Talaru, archevêque de Lyon pendant 29 ans, de 1415 à 1444. Lui aussi Cardinal, il fut député au concile de Constance.

. Hugues de Talaru, archevêque de Lyon de 1488 à 1499, et abbé de Ste-Cornille de Compiègne.

Mais on recense aussi parmi eux tout au long de leur histoire 21 chanoines-comtes de Lyon : ceux-ci formaient le Chapitre de l'église cathédrale de St-Jean, pépinière d'évêques et de titulaires de grandes abbayes.

- A la fin du XVI siècle les Talaru descendent de leur "nid d'aigle" de Chalmazel pour résider au château de St-Marcel-de-Félines (où se trouvent d'ailleurs leurs archives, en cours de classement par Marguerite Gonon) : en effet en 1559, Jean de Talaru épouse Jeanne de Mars, dame de St-Marcel qui meurt sans postérité en 1584 et dont son mari hérite. Lorsqu'il meurt, c'est son neveu Claude de Talaru, seigneur de Chalmazel qui hérite de St-Marcel et fait exécuter d'importantes transformations dans le château. Il commande, en particulier, les peintures sur boiseries (dont certaines sont attribuées à Poussin et à Philippe de Champaigne) qui font la célébrité du château de St-Marcel.

Ainsi, comme les d'Urfé, descendus des Cornes d'Urfé à la Bastie, les Talaru résident-ils désormais dans un château de la plaine : on passe du château fort au château renaissance.

D'autre part, les Talaru ne sont plus les féodaux batailleurs du XIIIe siècle, retranchés à Chalmazel : ils servent le roi dans ses armées (le Forez a été incorporé au royaume de France et François Ier est venu en prendre possession à Montbrison en 1536). Cependant, le service des armes continue d'être leur raison d'être. François de Talaru est tué au siège de la Rochelle en 1573. Son fils Christophe est maréchal de camp ; son petit-fils Claude, lui aussi maréchal de camp se bat en Lorraine et en Alsace. Ils apparaissent aussi à la cour. Louis de Talaru est chambellan du roi Henri II, François de Talaru, déjà cité, a été page du dauphin en 1557 avant d'entrer dans le métier des armes. Christophe de Talaru est gentilhomme de la chambre du roi (à l'époque de Louis XIII). C'est, comme l'a écrit Chateaubriand, l'"âge des privilèges". Les Talaru prennent des titres qui sonnent mieux : marquis de Chalmazel et barons d'Ecotay sans que des lettres patentes les aient attribués.

Ils continuent par ailleurs à fournir abondamment l'Eglise de Lyon en chanoines-comtes, et les couvents en moines et moniales. A la fin du XVIIe siècle Thérèse Charlotte de Talaru est ainsi supérieure des dames de la Visitation (4) de Montbrison.

- Le XVIIIe siècle est marqué pour les Talaru par un nouvel accroissement de prestige et de fortune : François Hubert de Talaru

---

(4) L'actuel palais de justice et centre musical de Montbrison.

a épousé en 1681 Anne d'Ornaison, dame de Chamarande en Hurepoix : sa femme hérite de son père du château de Chamarande (5), construit au XVIIe siècle par Mansart (Chamarande se trouve dans l'actuel département de l'Essonne, à 11 km au sud d'Arpajon). Les Talaru résident soit à Chamarande soit à Versailles. Leur fortune à la cour augmente. Le fils de François Hubert de Talaru et d'Anne d'Ornaison est Louis de Talaru, marquis de Chalmazel et comte de Chamarande (1682, +Versailles 1763). Il est colonel du régiment Talaru-Infanterie mais aussi premier maître d'hôtel de la Reine, conseiller d'Etat, chevalier des ordres du roi. Comme son grand-père maternel, il est gouverneur de Phalsbourg et Sarrebourg (1721). Il épouse en premières noces une d'Harcourt - la fine fleur de la noblesse de France - et en secondes noces Marie de Bonneval qui lui donne 6 enfants.

A l'époque de la Révolution, le chef de nom et d'armes de la famille de Talaru est son fils César-Marie de Talaru qui vient personnellement comparaître en Forez, c'est-à-dire participer à l'assemblée de la noblesse de Forez pour la préparation des Etats généraux. Agé de 64 ans, il est depuis 1780 lieutenant général des armées du roi, grand croix de St-Louis (1777) et à la cour premier maître d'hôtel de la reine Marie-Antoinette. L'un de ses frères cadets Louis Ange François de Talaru est évêque de Coutances (6) et élu député du clergé aux Etats généraux de 1789. Sa dernière soeur a épousé le marquis de Castries (7), gouverneur de Montpellier, de l'une des plus grandes familles du Languedoc.

C'est donc une famille à son apogée que va frapper la Révolution française.

## II / LOUIS JUSTIN DE TALARU : UN MEMBRE DE LA HAUTE NOBLESSE. UN RICHE PROPRIETAIRE TERRIEN.

Louis Justin de Talaru, dernier du nom, est né à Paris le 1er septembre 1769. Il a donc 20 ans à l'époque où éclate la Révolution. Il est le fils d'un cadet de famille Louis François de Talaru, l'un des frères de César Marie que nous avons vu comparaître en Forez. Son père a d'abord été chevalier de Malte puis relevé de ses vœux est entré dans l'armée : lieutenant de vaisseau puis mestre de camp de cavalerie et lui aussi maître d'hôtel de la reine. Il a épousé en 1767 Henriette de Becdelièvre, d'une vieille famille vendéenne installée en Velay puis en Forez.

Nous savons peu de choses sur son enfance qui dut se partager entre le château de Chamarande et l'hôtel particulier que les Talaru possédaient à Paris, rue de l'Université. En 1783 (il a 14 ans), Louis Justin de Talaru fut admis - sur preuves de noblesse - dans le corps des cadets-gentilhommes.

Son père était mort depuis un an ; sa mère était, à la cour de Versailles, dame d'honneur de Mme Adélaïde de France, tante du roi Louis XVI. Il commençait donc une carrière militaire tout en étant déjà l'héritier d'une belle fortune foncière (son père possédait de grands domaines en Bourbonnais).

- 
- (5) Au début du règne de Louis XIV, Méréault, ancien secrétaire de Louis XIII fait édifier un château dont François Mansart est l'architecte. Bel édifice aux lignes sobres, avec un parc sillonné de canaux. Le château passe ensuite aux d'Ornaison.
- (6) Coutances, département de la Manche, à 27 km de St-Lô.



1789 : c'est la Révolution. Le journaliste Beauregard qui écrivit une notice biographique sur Louis Justin de Talaru dit à son propos :

"il ne se mêla point au mouvement et aux affaires de la Ière Révolution et il dut, à son caractère conciliant, et surtout à son âme généreuse et bienfaisante de ne pas être inquiété pendant les temps d'orage et de persécutions. Il fit dans sa jeunesse quelques voyages, principalement en Espagne et au Portugal"(8).

Il faut sans doute entendre que - comme beaucoup de gens dans les périodes troublées - il attendit des jours meilleurs, essaya de survivre et laissa passer l'orage. Il n'émigra pas et ses biens ne lui furent donc ni confisqués ni vendus (9).

Attitude attentiste et opportuniste ? Sans doute. Mais sa famille fut cependant frappée : son oncle, César-Marie de Talaru fut arrêté comme suspect et guillotiné à Paris le 22 juillet 1794. Il est enterré au cimetière de Picpus à Paris (10).

C'est à Louis Justin que revenait alors le titre de chef de nom et d'armes de la famille de Talaru et d'héritier de tous ses biens. Ses convictions restaient royalistes et sa fortune lui permit de ne pas se "compromettre" avec les régimes successifs que connut alors la France : Directoire, Consulat, Empire. Il avait l'indépendance d'esprit que donne la fortune.

En 1802 - il a 33 ans - le marquis de Talaru épousa Delphine de Rosières-Sorans, une jeune et charmante veuve qui tenait une place fort en vue dans les salons parisiens. D'une noble famille de Franche-Comté, elle était la fille du marquis de Sorans qui avait été colonel au régiment d'Artois et de Marie Louise de Maillé. Elle avait été l'épouse en premières noces de Stanislas de Clermont-Tonnerre qui joua un rôle important dans les débuts de la Révolution française : son premier mari avait été de ces jeunes nobles libéraux qui - comme Lafayette - souhaitaient l'avènement de la liberté tout en restant fidèles au roi. Elu député de la noblesse de Paris aux Etats généraux de 1789, il se prononça pour la réunion des 3 ordres en Assemblée nationale et appuya, dans la nuit du 4 août, la suppression des privilèges. Mais lorsque le roi fut menacé, il accourut et fut tué le 10 août 1792 en défendant les Tuileries : ce jour-là Louis XVI, menacé par les révolutionnaires parisiens descendus des faubourgs St-Antoine et St-Denis ne trouva pour le défendre que ses gardes suisses et une poignée de nobles accourus en hâte. Ce jour du 10 août marque la fin de la Monarchie : Louis XVI fut contraint de demander la protection de l'Assemblée et ensuite transféré, avec sa famille, à la prison du Temple.

---

(7) Dont le représentant, décédé il y a un an, était le duc de Castries, historien, membre de l'Académie française.

(8) Biographie universelle, ancienne et moderne, tome 83, article Talaru, par Beauregard (Archives nationales).

(9) cf série Q des Archives départementales de la Loire. Aucun dossier de la loi du "milliard des émigrés" ne le concerne.

(10) Le cimetière de Picpus : dans l'ancien couvent des chanoinesses de Saint-Augustin furent inhumées 1300 victimes de la Terreur, guillotonnées entre le 14 juin et le 27 juillet 1794.

Depuis 1801, le terrain ayant été enclos et acquis par les familles des suppliciés, leurs descendants y sont également inhumés.

La comtesse de Clermont-Tonnerre avait été à la cour de Versailles dame d'honneur de Madame Elisabeth (II). Elle avait été, écrit Beauregard, "par son esprit et sa beauté l'une des femmes les plus brillantes de la cour de Louis XVI" (I2). Après la mort de son mari, elle fut incarcérée pendant plusieurs mois. Elle passe pour avoir ramené, pendant sa détention, le philosophe et critique dramatique la Harpe (I3) à la religion.

La comtesse de Clermont-Tonnerre fut délivrée par la chute de Robespierre et Thermidor. La vie mondaine reprit à Paris. Châteaubriand écrit d'elle dans les Mémoires d'outre-tombe :

"Madame de Clermont-Tonnerre m'attira chez elle. Nous avons une grand-mère commune et elle voulait bien m'appeler son cousin. Veuve du comte de Clermont-Tonnerre, elle se remaria depuis au marquis de Talaru. Elle avait converti en prison M. de la Harpe. Ce fut par elle que je connus le peintre Neveu, enrôlé au nombre de ses cavaliers-servants" (I4). La future marquise de Talaru semble avoir traîné tous les coeurs derrière elle...

Heureux mariage : "Cette union procura à M. de Talaru tout le bonheur qu'il pouvait espérer et dont il était digne" (Beauregard). Malheureusement, le couple resta sans enfants et le drame du marquis de Talaru était de ne pouvoir transmettre son nom à un fils alors qu'il était lui-même le seul héritier mâle des Talaru. Il y eut cependant des enfants autour d'eux : madame de Talaru avait une fille de son premier mariage qui devint plus tard marquise de Lancosme. D'autre part le marquis et la marquise de Talaru recueillirent, après 1815, une nièce orpheline, Louise Ernestine de Rosières-Sorans, fille d'un frère de la marquise de Talaru. "M. de Talaru - écrit Beauregard - donna tous ses soins à l'éducation et à la fortune de Melle de Sorans".

Le marquis de Talaru représente alors le type même de l'aristocrate de haute lignée, qui a sauvé sa fortune de la Révolution et auquel les rentes que lui procurent ses grands biens permettent de mener une brillante vie parisienne, vie parisienne à laquelle le prestige mondain de la marquise de Talaru donnait tout son éclat.

Il était à la tête d'une immense fortune. Nous la connaissons :

- fortune foncière et immobilière :
  - . un hôtel particulier, rue de l'Université, à Paris.
  - . trois châteaux correspondant à trois étapes de l'histoire des Talaru :
    - le château de Chalmazel, des terres et des bois à Chalmazel et à Sauvain. Le château était peu entretenu. Le marquis de Talaru n'a pas dû venir souvent à Chalmazel...
    - le château de St-Marcel-de-Félines et le domaine qui l'entoure. Il faut ajouter un important vignoble à Pouilly-les-Feurs.
    - le château de Chamarande et son domaine.

---

(II) Soeur du roi Louis XVI.

(I2) op. cit. t.83, article Talaru.

(I3) La Harpe (1739-1803) : poète et critique dramatique de conception classique. Membre de l'Académie française (1776), auteur d'un Cours de littérature ancienne et moderne.

(I4) Châteaubriand : Mémoires d'outre-tombe, tome I, p.473, Ed. de la Pléiade).

- . des fermes :
  - 5 fermes dans le département de Seine-et-Oise, sur les communes de Paray, Bretonvilliers, Bonvilliers.
  - 4 fermes et des bois dans le département d'Eure-et-Loire (communes : Varize, Orgères, Chavenay).
  - 2 fermes dans le département des Deux-Sèvres.
  - des biens immenses dans le département du Calvados.
- . biens en rentes et numéraire : fortune en rente 3 % ou en numéraire : elle sera estimée, à sa mort en 1850, à plus de 4 millions de francs soit environ 120 millions de francs actuels ou 12 milliards de centimes (dont la moitié placés en rente 3 % en Angleterre : le marquis de Talaru avait-il pris la précaution "d'assurer ses arrières" par crainte d'un retour de la Révolution ?)

En tout cas, on peut dire que le marquis de Talaru était l'un des hommes les plus riches de France. Le train de vie des Talaru leur permettait d'avoir à leur service une quinzaine de domestiques à Paris et autant à Chamarande, sans compter divers régisseurs, gardes forestiers, concierges, dans leurs propriétés de St-Marcel-de-Félines ou de Normandie. Le marquis de Talaru "régnait" véritablement sur tout un peuple de fermiers et de métayers dispersés en Ile-de-France, en Forez et en Normandie.

### III / LA CARRIERE POLITIQUE DU MARQUIS DE TALARU

#### A/ LE PAIR DE FRANCE

Le marquis de Talaru était resté royaliste de coeur et de conviction. Tout lui faisait haïr la Révolution : la mort de son oncle guillotiné en 1794, l'emprisonnement de sa femme sous la Terreur. D'autre part, il était resté à l'écart de l'Empire alors que tant d'autres s'y ralliaient par nécessité, ambition ou tradition du service public.

En 1814, le marquis de Talaru accueillit avec joie la chute de Napoléon Ier et le retour des Bourbons. Le retour de l'Ile d'Elbe et les Cent Jours ne furent qu'un intermède qui se termina, on le sait, par le désastre de Waterloo, la seconde abdication de l'Empereur et son exil à Sainte-Hélène, la seconde Restauration de Louis XVIII, frère du roi décapité, replacé sur le trône de ses ancêtres.

La Charte, promulguée le 4 juin 1814, établissait un régime de monarchie constitutionnelle : le roi exerçait le pouvoir exécutif. Le pouvoir législatif était confié à deux chambres : la chambre des députés élue au suffrage censitaire et la chambre des pairs.

Le marquis de Talaru fut fait pair-héréditaire par lettres patentes du 17 août 1815 (I5) et marquis pair-héréditaire (I6) le 31 août 1817.

---

(I5) donc après les Cent Jours.

(I6) En fait, officialisation d'un titre de noblesse que les Talaru portaient depuis plusieurs générations.

Qu'est-ce qu'un pair de France ?

La chambre des pairs était la seconde chambre législative. Elle tenait ses séances au palais du Luxembourg (où siège le Sénat aujourd'hui). Elle était formée de pairs héréditaires et de pairs à vie (par exemple les pairs ecclésiastiques, titulaires d'un évêché leur donnant droit à ce titre).

Ce nom de chambre des pairs marquait la volonté du roi de restaurer les institutions de l'ancienne monarchie : sous l'Ancien Régime les pairs de France furent d'abord les grands vassaux de la Couronne, titulaires de certains fiefs relevant directement de la Couronne et appelés à assister le roi de leurs conseils et de leurs services. Puis le nombre des pairs augmenta et la cour des pairs se trouva incorporée au Parlement dont les fonctions étaient surtout judiciaires. Enfin la pairie devint un titre, une faveur accordée par le roi à certaines familles nobles, une récompense pour services rendus à la monarchie.

La résurrection de la pairie en 1814 se situait dans un autre contexte : les pairs de France étaient les membres de la haute assemblée et représentaient le principe d'hérédité face au principe d'élection qu'incarnait la chambre des députés. Au même titre que les députés, ils votaient les lois. Ils avaient, en outre, une haute fonction judiciaire. Comme l'ancienne cour des pairs et le Parlement d'Ancien Régime ils jugeaient les crimes contre la sûreté de l'Etat et contre la personne du Roi ou des membres de la famille royale.

Louis XVIII avait en 1814 nommé 155 pairs de France ; en les nommant le roi avait voulu réconcilier tous les Français : 87 venaient de l'ancien sénat impérial (qui avait joué il est vrai un rôle important dans le vote de la déchéance de Napoléon Ier), 31 maréchaux et généraux, 28 représentants des anciennes pairies d'Ancien Régime, 24 membres de l'ancienne aristocratie, auxquels il faut ajouter les pairs ecclésiastiques.

Puis ce furent les Cent Jours. Après la seconde Restauration, la chambre des pairs fut "épurée" : sur les 147 pairs encore vivants, nommés en 1814, 118 étaient demeurés fidèles à Louis XVIII. Les 29 autres furent explicitement révoqués par une ordonnance du 24 juillet 1815. Quelques jours plus tard, le 17 août 1815, Louis XVIII fit une deuxième "fournée" de pairs : 95 furent nommés et parmi eux, le marquis de Talaru.

La Restauration provoqua une redistribution des forces politiques : la majorité royaliste comprend les modérés qui souhaitent installer solidement le régime en tenant compte des changements survenus depuis 1789 et les "ultraroyalistes". Ceux-ci dont on a pu dire qu'ils étaient "plus royalistes que le roi" et qu'ils "n'avaient rien appris et rien oublié" se groupaient autour du Comte d'Artois, frère et héritier du roi, futur Charles X. C'est parmi eux que siégea le marquis de Talaru. En 1815, ils avaient obtenu des représailles officielles (nombreuses révocations, condamnation à mort du maréchal Ney) à la faveur de l'élection d'une chambre à majorité "ultra" (la "Chambre introuvable"). Ils rêvaient d'un retour complet à l'Ancien Régime. Mais leur violence inquiétait le roi lui-même. Dès 1816, la "Chambre introuvable" fut dissoute et de 1816 à 1821, Louis XVIII gouverna avec les modérés, réorganisa les finances et l'armée, libéralisa le régime de la presse.

A la chambre des pairs, le marquis de Talaru intervint peu. Sa principale intervention eut lieu en 1818 lors de la discussion de la loi Gouvion-Saint-Cyr qui réorganisait l'armée. La disposition qui prévoyait des conditions égales pour tous pour l'avancement des officiers souleva la colère des "ultras" qui souhaitaient que, comme sous l'Ancien Régime, les grades supérieurs fussent réservés aux officiers issus de la noblesse.

Le marquis de Talaru monta à la tribune de la haute assemblée et déclara qu'il s'agissait d'une "violation de la Charte" qui "attribue au roi seul le commandement de la force militaire et la nomination à tous les emplois". Or, disait-il, l'article 6 de la loi qui prévoit l'avancement "est une atteinte à la prérogative royale".

"L'adoption du titre 6 aurait surtout le grave danger, en proclamant les droits de l'armée, de lui faire penser peut-être qu'elle n'est plus dans la dépendance absolue du trône et que la volonté du roi n'est pas la seule volonté qui doit gouverner. Au lieu de chercher à prévenir ce danger, les auteurs du projet ne se sont occupés que du besoin d'avoir une armée. Pour atteindre ce but, ils ont cru qu'aucun sacrifice n'était trop grand... ils n'ont pas hésité à embrasser un système de concessions qui peut entraîner de si fâcheuses conséquences. Car où s'arrêtera l'effet des doctrines nouvelles et si peu monarchiques dont on essaye aujourd'hui d'appuyer le projet ? Ne doit-on pas craindre qu'un premier sacrifice en appelle un autre et que, de concession en concession l'édifice de la monarchie ne voie ruiner ses bases les plus nécessaires et ne finisse bientôt par s'écrouler ? Un seul moyen reste pour éviter ce dangereux écueil, c'est de se rattacher fortement aux règles que la Charte a consacrées et de maintenir les limites qu'elle a tracées à chaque pouvoir"(I7).

En fait, derrière la défense des prérogatives du pouvoir royal, il y avait le refus du système du tableau d'avancement dont les règles étaient les mêmes pour tous les officiers...

Combat d'arrière-garde qui est intéressant parce qu'il nous révèle combien les "ultras" - et Talaru était l'un d'eux - acceptaient mal la société issue de 1789 et rêvaient d'un retour à l'Ancien Régime vu comme un "âge d'or"...

#### Talaru et le Forez

Louis Justin de Talaru restait un Forézien : tous les liens avec sa province d'origine n'étaient pas rompus.

- En 1815 lorsque le Forez est occupé par les Autrichiens, le préfet de la Loire - dont la correspondance fut publiée en 1828 - s'adressa à plusieurs reprises au marquis de Talaru :

le 19 septembre 1815

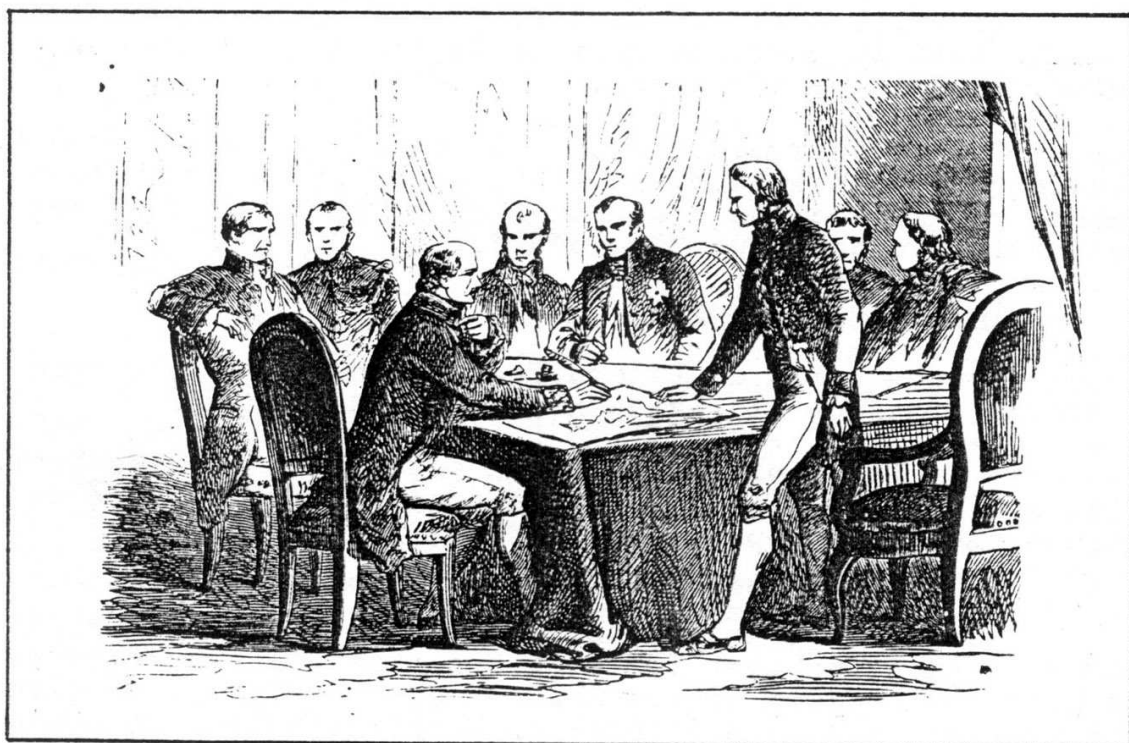
"Dans cette extrémité, je prends le parti d'expédier un courrier aux ministres du roi... pour les prier d'intervenir en faveur de notre malheureux département. J'ose espérer M. le marquis, que vous voudrez bien vous joindre aux sollicitations de nos députés (MM. Lachèze et Dumoncel) auxquels j'écris pour les prier de vouloir

---

(I7) Biographie spéciale des pairs et députés du royaume, session de 1818-1819. Paris, 1819.



Villèle



Congrès de Vérone (20 octobre-14 décembre 1822)

bien vous communiquer ma lettre et agir de concert avec vous dans les démarches dont le succès intéresse si essentiellement notre tranquillité... Daignez, M. le Marquis, me conserver votre amitié ; les consolations que j'en attends me sont plus que jamais nécessaires."(I8)

Talaru intervint pour atténuer les réquisitions et exactions des troupes autrichiennes décidées par Lehmann, le commissaire du gouvernement autrichien.

- En 1820, le marquis de Talaru vint présider le collège électoral de Montbrison, c'est-à-dire l'ensemble des électeurs censitaires appelés au chef-lieu pour procéder à l'élection des députés.

- C'est le marquis de Talaru qui favorisa l'ascension politique de Victor de Chantelauze, avocat à Montbrison sous l'Empire, qui entra dans la magistrature (procureur au Puy puis à Grenoble) et devint garde des sceaux dans le ministère Polignac. Il fut le rédacteur des malheureuses ordonnances qui précipitèrent la Révolution de 1830 (I9).

Il soutint aussi la carrière artistique du sculpteur forézien Foyatier dont il paya les études. Foyatier est l'auteur de la statue du colonel Combes qui se trouve sur la place de l'église de Feurs.

#### B/ L'AMBASSADEUR EN ESPAGNE

En 1820, les ultras sont revenus au pouvoir à la faveur de l'émotion provoquée par l'assassinat du duc de Berry, neveu du roi. C'est la formation du ministère Villèle (1821-1828). Louis XVIII, fatigué et malade, laisse de plus en plus les rênes du pouvoir à son frère le comte d'Artois. Le gouvernement des ultras va donner au marquis de Talaru l'occasion de jouer un rôle national comme ambassadeur en Espagne.

- Le problème espagnol. Ferdinand VII, restauré en 1814 s'était hâté de rétablir l'absolutisme. Mais les idées libérales avaient progressé, en particulier pendant la guerre contre Napoléon Ier et s'étaient répandues dans l'armée. En 1820, un complot donna le signal de la révolte dans toutes les grandes villes d'Espagne : Ferdinand VII fut obligé d'accorder une constitution. Mais, en secret, il suppliait les grandes puissances de venir rétablir son autorité. Le problème espagnol fut examiné par les délégués des souverains réunis à Vérone en Italie (1822). Les représentants français à Vérone - Montmorency et Chateaubriand qui étaient tous les deux ultras - dépassèrent les instructions de leur chef de gouvernement - Villèle était partisan de la prudence - et réussirent à convaincre les autres puissances de permettre à la France d'intervenir.

L'expédition eut lieu en 1823. Le commandement de l'armée française avait été confié au duc d'Angoulême, fils aîné du comte d'Artois assisté du maréchal Victor. Le marquis de Talaru

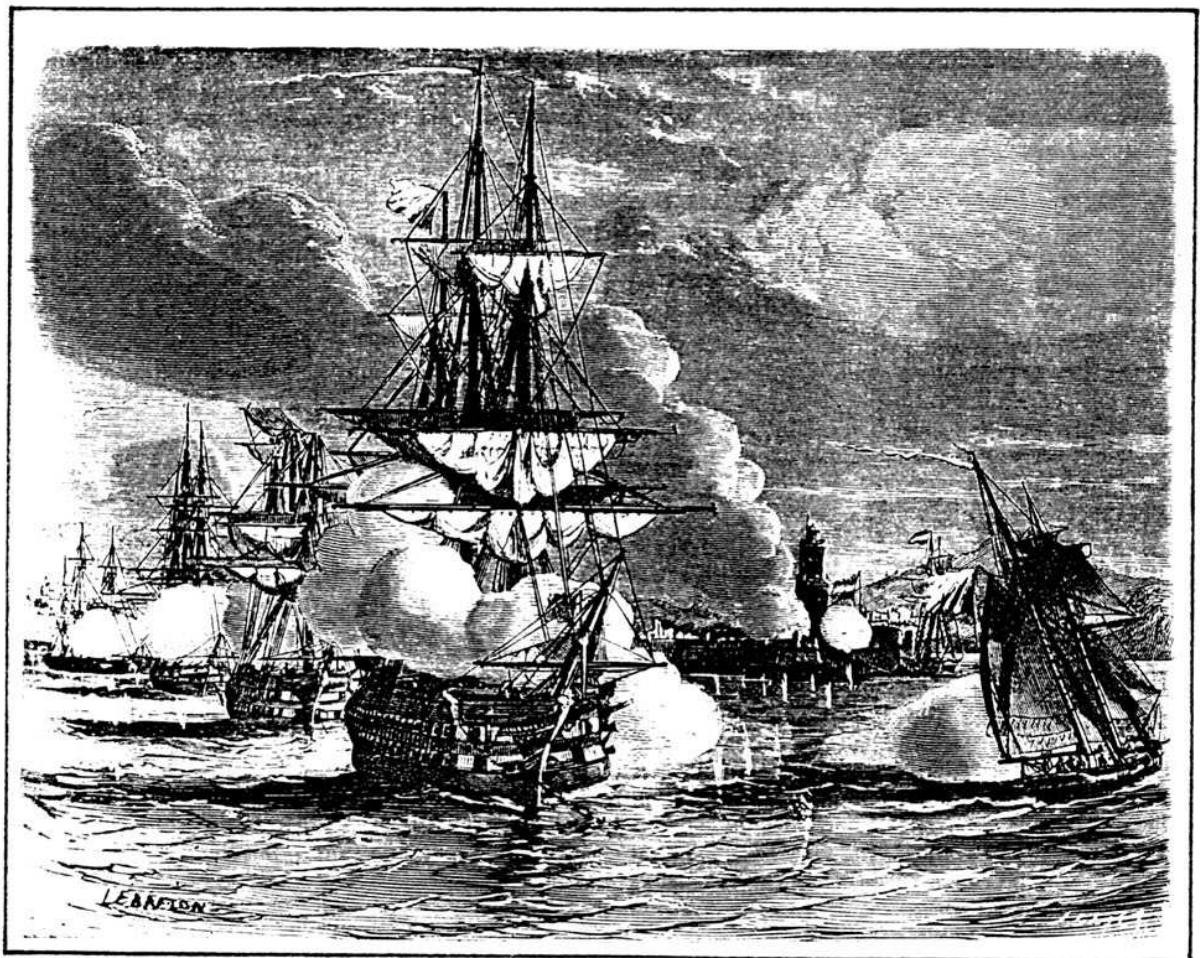
---

(I8) Correspondance d'un préfet pendant l'occupation de 1815, Tours (Mame), 1828. Il s'agissait d'André Tassin de Nonneville (1775-1834), préfet de la Loire de juillet à août 1815, maître des requêtes au Conseil d'Etat.

(I9) Cf. Claude Latta, Village de Forez n° 21 , p. 8-20



Le duc d'Angoulême



Bombardement du fort Santi-Petri dont la prise amena la reddition de Cadix (1823).



reçut la délicate mission d'ambassadeur auprès du roi d'Espagne : à quoi dut-il ce poste ? Il avait voyagé dans sa jeunesse en Espagne et au Portugal et cela lui avait donné la réputation de connaître les problèmes de ces pays. Surtout, il était l'ami et le cousin par alliance de Chateaubriand et le parent de Montmorency.

L'expédition fut une véritable "promenade militaire" : les libéraux insurgés furent incapables de résister à l'armée française. Le duc d'Angoulême était rentré à Madrid et poursuivait sa marche vers Cadix où Ferdinand VII était retenu prisonnier. Une régence royaliste s'était formée dans la capitale pour gouverner au nom du roi : les représailles contre les libéraux commencèrent. Le duc d'Angoulême ne souhaitait pas que l'intervention française déclençât une "Terreur blanche" : le 8 août 1823, il prit l'ordonnance d'Andujar par laquelle il interdisait les arrestations faites sans son autorisation ; il ordonnait, d'autre part, la mise en liberté des personnes arbitrairement arrêtées. La régence de Madrid fit, le 15 août, une protestation solennelle contre l'ordonnance d'Andujar, dénoncée comme une atteinte à l'autorité du roi au nom de qui elle gouvernait.

Le marquis de Talaru fut pendant quelques semaines écartelé entre ses positions personnelles et son devoir d'ambassadeur : comme "ultra", il approuvait la répression antilibérale ; attaché au principe monarchique, il déplorait que l'on méconnût les droits de Ferdinand VII ; mais il était l'ambassadeur du roi de France, investi de sa confiance et il fit valoir à la régence que des nécessités militaires avaient imposé cette décision : l'armée française était seule responsable de l'ordre public tant que le roi d'Espagne n'était pas libéré. Cependant son opinion devait transparaître :

"Ambassadeur investi d'une haute confiance, il ne s'écarta pas, ostensiblement du moins, des instructions qu'il avait reçues" (Beauregard).

Finalement, les insurgés, refoulés dans le sud du pays capitulèrent à Cadix après la prise d'un des forts de la ville, le Trocadéro (30 août 1823). Le roi Ferdinand VII fut délivré et reprit sa place sur le trône d'Espagne.

Le marquis de Talaru se trouve, avec le corps diplomatique, pour la réception du roi d'Espagne, dont il obtint l'accueil le plus favorable. A partir de ce moment-là le rôle politique de l'ambassadeur-marquis de Talaru fut un rôle modérateur par rapport aux désirs de vengeance des partisans de Ferdinand VII. D'ailleurs, Talaru ne faisait qu'obéir aux instructions de son ministre Chateaubriand qui déclarait :

"La France veut que l'Espagne soit tranquille et heureuse ; elle s'opposera à toute réaction dangereuse comme à tout esprit de vengeance. Il nous importe de n'avoir pas l'air des complices de la stupidité et du fanatisme. Nous aimerions mieux abandonner l'Espagne que de prêter nos armes à ceux qui préfèrent le sang répandu sur les échafauds à celui versé sur les champs de bataille" (20).

Et Chateaubriand écrivait à Talaru :

"Vous êtes un vrai roi, car vous disposez de quarante-cinq mille hommes et, en mêlant l'adresse à la force, vous vous ferez obéir" (21).

---

(20) cité par A. Maurois, Chateaubriand, p. 235.

(21) cité par J. d'Ormesson, Chateaubriand, p. 264

Le duc d'Angoulême fit, de son côté, promettre à Ferdinand VII de se montrer clément vis-à-vis des libéraux, afin de restaurer l'unité de l'Espagne. Ni les conseils de Talaru, ni ceux du duc d'Angoulême ne furent écoutés. Le roi restauré se livra à une réaction féroce : Riégo, l'un des officiers qui avait été à l'origine de la révolte fut pendu sur une place de Madrid et une véritable Terreur blanche s'abattit sur tout le pays. Le triomphe des absolutistes fut ensanglanté par la réaction la plus féroce.

Le duc d'Angoulême, écoeuré, se hâta de regagner la France en refusant les titres et les honneurs que lui proposait Ferdinand VII.

Talaru acheva sa mission en dirigeant diverses négociations et signa au nom de la France trois conventions avec l'Espagne :

- la première pour la restitution réciproque des prises de navires.
- la seconde pour la reconnaissance de la dette de l'Espagne envers la France (34 millions de F) pour dépenses faites pour celle-ci en 1823.
- la troisième prévoyait qu'en attendant la réorganisation de l'armée royale espagnole, un corps expéditionnaire français de 45 000 h. resterait sur le territoire espagnol jusqu'au 1er juillet 1824 moyennant un "abonnement" (sic) de 2 millions de F par mois (pour l'entretien de l'armée).

Talaru négocia également l'ouverture des ports espagnols d'Amérique du sud aux navires français, ce qui ne pouvait qu'être favorable à l'économie française.

Ferdinand VII le fit Grand d'Espagne (22) et chevalier de la Toison d'or (23) et grand-croix de l'Ordre de Charles III : récompenses pour les services rendus à la monarchie espagnole restaurée mais aussi geste protocolaire habituel dans la diplomatie.

Talaru qui avait d'abord approuvé par devers lui la répression antilibérale avait évolué et, comme le duc d'Angoulême, était effrayé par la violence de la réaction. Il obtint, en février 1824, la promesse d'une amnistie générale mais celle-ci ne se traduisit pas dans les faits. Beauregard nous dit que Talaru était "fatigué de vaines sollicitations et abreuvé de dégoûts" : il demanda - et obtint - un "congé indéfini" et rentra en France.

Il fut fait par Louis XVIII, en février 1824, chevalier commandeur des Ordres du roi

Au moment où Talaru rentrait en France couvert d'honneurs, quel était le bilan de cette expédition d'Espagne qui fut le moment le plus important de sa carrière politique ?

- En Espagne, elle avait abouti au rétablissement des Bourbons mais au prix d'une réaction grosse de rancunes et d'orages pour l'avenir.

---

(22) Grand d'Espagne : titre réservé à la classe supérieure de la noblesse espagnole. Ils étaient "cousins du roi" et restaient la tête couverte devant lui.

(23) Ordre chevaleresque créé en 1429 par le duc de Bourgogne. A partir de 1701 l'ordre est décerné à la fois par les empereurs d'Autriche et les rois d'Espagne.

- En France, le succès de l'entreprise contribua considérablement à consolider le régime (24) et le gouvernement qui en avait pris la responsabilité. Quelques semaines de campagne heureuse avaient ramené la confiance au sein de l'armée et achevé l'amalgame entre officiers de l'époque napoléonienne et officiers de la Restauration. D'autre part, l'effondrement des libéraux espagnols décourageait les libéraux français hostiles au régime.

- Enfin sur le plan international la France retrouvait sa place dans le concert des nations européennes après son abaissement de 1815.

En juin 1823, ce fut cependant le renvoi de Chateaubriand du ministère : il avait déplu au roi et à Villèle par la popularité que lui donnait dans les milieux royalistes le succès espagnol. Son opposition à un projet de finances du gouvernement ne fut que le prétexte de sa disgrâce. On parla alors du marquis de Talaru pour succéder à Chateaubriand. Celui-ci lui écrivait, d'ailleurs, le 9 juin 1824 :

"Je ne suis plus ministre, mon cher ami. On prétend que vous l'êtes. Quand je vous obtins l'ambassade de Madrid, je dis à plusieurs personnes : "je viens de nommer mon successeur". Je désire avoir été prophète. C'est Mr de Villèle qui a le portefeuille par intérim. Chateaubriand". (25)

Finalement, d'ailleurs, le ministère des Affaires Etrangères ne fut attribué qu'en octobre 1824, après la mort de Louis XVIII remplacé par Charles X (l'ex-comte d'Artois) : Chateaubriand fut remplacé non par Talaru mais par le baron de Damas (ironie de l'Histoire : celui-ci était le descendant des Damas de Couzan contre lesquels le château de Chalmazel avait été bâti !).

Talaru - en compensation ? - fut fait ministre d'Etat, membre du conseil privé : fonction surtout honorifique qui marquait, en fait, la fin de la partie la plus active de sa carrière politique.

#### IV/ RETOUR A LA VIE PRIVEE OU LA FIN D'UNE VIE (1824-1850)

- Paradoxalement l'avènement de Charles X marquait pour le marquis de Talaru - ultraroyaliste - le début d'une semi-retraite politique (il avait alors 55 ans). Il retrouva son siège à la chambre des pairs et ses domaines à administrer. La Révolution des "Trois glorieuses" en juillet 1830 le surprit comme tous ses contemporains. Louis-Philippe Ier, chef de la branche cadette des Orléans accéda au trône. Les royalistes se partagèrent alors en deux partis irréductiblement opposés : les légitimistes, partisans du duc de Bordeaux (26), petit-fils de Charles X et les Orléanistes, favorables au nouveau régime.

On se doute que le marquis de Talaru, très attaché à l'idée de légitimité monarchique resta fidèle à la branche aînée : pour lui le roi légitime était Henri V. Mais contrairement à d'autres

---

(24) Chateaubriand : "Huit ans de paix ont moins affermi le trône que ne l'ont fait vingt jours de guerre".

(25) Chateaubriand : Mémoires d'outre-tombe. Ed. de la Pléiade. t. 2 livre 28, ch.2

(26) Il prit plus tard le titre de comte de Chambord (Henri V pour ses partisans).

personnalités du parti légitimiste qui refusèrent avec éclat de continuer à siéger à la chambre des pairs, tel Chateaubriand, il ne démissionna pas de la haute assemblée, même lorsqu'en 1831 eut été supprimée l'hérédité de la pairie (mesure qui ôtait tout sens à celle-ci).

Signalons que les 90 pairs nommés sous le règne de Charles X furent exclus de la chambre des pairs et que 50 pairs refusèrent le serment au nouveau roi ce qui équivalait à une démission.

L'attitude du marquis de Talaru nous conduit à nous poser des questions sur son caractère : car enfin voici un légitimiste qui finalement prête serment à Louis-Philippe. Opportunisme ? manque de caractère ? attachement excessif aux honneurs et aux prébendes qui les accompagnent ? De la même façon, nous l'avons vu pendant la Révolution se montrer d'une prudence qui peut paraître excessive...Le marquis de Talaru n'avait sans doute pas l'étoffe d'un héros ni le goût du sacrifice.

- Deux ans plus tard, après 30 années de mariage, le marquis de Talaru fut frappé par la mort de sa femme, décédée à Paris le 26 octobre 1832. Deux ans plus tard, le 28 janvier 1834, à 65 ans, il se remaria, à la surprise générale, avec la nièce et pupille qu'il avait élevée, Louise Ernestine de Rosières-Sorans, âgée seulement de 19 ans. On comprend que ce sont de ces événements "parisiens" qui font se multiplier les commentaires...

Laissons, une nouvelle fois, la parole à son biographe, Beauregard :

"Nous parlerons ici sans transition de son second mariage, qu'il contracta en janvier 1834 avec Melle Ernestine de Sorans, âgée de 19 ans, la plus jeune des nièces de sa première femme. Cette union, par les circonstances qui l'accompagnèrent, rappelle la charmante comédie de Fagan (27), intitulée la Pupille. M. de Talaru avait donné tous ses soins à l'éducation et à la fortune de Melle de Sorans. Il crut devoir pour compléter l'oeuvre de sa tutelle lui trouver un époux. La liste des prétendants fut dressée ; il s'y trouvait les noms de jeunes gens de nobles et opulentes familles. Melle de Sorans ayant parcouru cette liste reprocha à son tuteur d'avoir oublié quelqu'un. Ce quelqu'un était lui-même. M. de Talaru accepta une main offerte avec tant de grâce et de délicatesse. Quelque temps après cette union, il fit avec sa jeune épouse, plusieurs voyages dans lesquels la marquise de Talaru fit briller, aux yeux de la haute société européenne, ses grâces, son esprit et ses vertus" (28).

Mariage imposé ou idylle invraisemblable ? Sommes-nous dans un roman de la comtesse de Ségur ou est-ce "l'Ecole des Femmes" dans laquelle Agnès serait amoureuse d'Arnolphe ? Impossible de trancher. En tout cas ce n'était pas l'intérêt qui avait fait agir le marquis de Talaru car sa jeune épouse était pauvre. Peut-être

---

(27) Fagan (1702-1755), auteur de comédies, a produit un grand nombre de pièces de théâtre : Les originaux, Le rendez-vous, Le marié sans le savoir, Le marquis auteur, la Pupille. Cette dernière pièce passe pour la meilleure. Son théâtre a paru en 1760 (4 vol. in 12)

(28) Biographie...op. cit.



La marquise de Talaru se dévoua pour soigner les victimes du choléra de 1832 et s'occupa des "orphelins du choléra".

espérait-il assurer enfin sa descendance ? Ce fut un espoir déçu. Et la jeune marquise de Talaru mourut prématurément au château de Chamarande le 7 novembre 1838, âgée seulement de 23 ans. Elle s'était fait remarquer par sa charité et avait fondé une oeuvre pour l'éducation des orphelins du choléra.

Le marquis de Talaru garda avec piété le souvenir de sa "chère Ernestine" dont le nom est cité plusieurs fois dans son testament lorsqu'il fait des donations en souvenir d'elle ou qu'il établit des rentes à des domestiques qui l'avaient servie. Il écrit au début de son testament : "la mort de ma chère Ernestine m'ayant arraché toute espérance de bonheur et ayant détruit tous les rêves d'avenir que j'avais formés pour elle..."

Il survécut douze ans à sa seconde épouse et occupa la fin de sa vie à voyager à travers le monde - ce qui était moins fréquent qu'aujourd'hui. Ce furent trois grands voyages de plusieurs mois :

- Il visita d'abord le Danemark, la Suède et poussa jusqu'en Laponie. De là il passa en Russie, visita St-Pétersbourg puis fit un séjour à Moscou : c'est de Moscou qu'il alla parcourir le champ de bataille de la Moskowa, haut lieu de la campagne de Russie, bataille qui ouvrit à Napoléon Ier la route de Moscou. De Moscou, il se rendit à Constantinople, Vienne, Rome - où il séjourna, puis rentra à Paris.

- En 1847-48, il partit à nouveau pour Rome où il passa l'hiver ; il était à Rome en février 1848 lorsque la Seconde République fut proclamée. Il s'embarqua ensuite pour l'Egypte où le souverain, Méhémet Ali, le reçut avec beaucoup d'égards et lui offrit toutes facilités pour excursionner dans son pays et admirer les monuments de l'Egypte ancienne. Puis, en chrétien convaincu, Talaru se rendit en pèlerinage en Terre Sainte où ses ancêtres Hugues de Talaru et Jean de Marcilly étaient allés lors de la troisième croisade.

- Revenu en France, et ayant fait une sorte de "tour d'Europe", il lui restait le nouveau monde à découvrir. A 79 ans, il s'embarqua pour l'Amérique : il visita plusieurs villes des Etats-Unis, s'arrêta à la Nouvelle-Orléans où le "Vieux Carré" évoque tant la présence française en Louisiane, poursuivit jusqu'à Cuba puis rentra en France. Il était, disent ses contemporains, avide de tout voir et de tout connaître et ceux qui ont entendu les récits de ses voyages rapportent qu'il les racontait avec intérêt et sens de l'observation. Malheureusement, il ne mit rien par écrit : nul doute qu'il eût alors laissé de passionnants récits à une époque où les européens découvraient le monde...

Revenu en France, le marquis de Talaru, octogénaire, sentit ses forces décliner. Comme il n'avait pas d'enfants mais de nombreux biens, il rédigea un long testament qui était comme une dernière façon d'agir et aussi de terminer avec un certain panache l'histoire de sa famille. Précieux document puisqu'il nous a déjà permis d'établir un état de la fortune du marquis de Talaru. Précieux document par ce qu'il nous révèle sur la personnalité et la "mentalité" (au sens que les historiens d'aujourd'hui donnent à ce terme) du marquis de Talaru.

#### La mort du marquis de Talaru et la dispersion d'une Fortune.

Louis Justin de Talaru, marquis de Talaru, marquis de Chalmazel, baron d'Ecotay, sire de St-Marcel-de-Félines, pair de

France, ancien ambassadeur en Espagne, ancien ministre d'Etat et membre du conseil privé, commandeur des ordres du roi, Grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'or, mourut à Paris, le 23 mai 1850, âgé de 81 ans, dans son hôtel particulier de la rue de l'Université. Il fut enterré à Chamarande, comme il en avait exprimé le vœu.

Quelque temps plus tard son notaire et exécuteur testamentaire (Me Péan de Saint-Gille) donna lecture de son testament à ses neveux et nièces qui étaient - en partie - ses héritiers. Dans son testament, on peut distinguer trois parties :

- Il y avait d'abord la "part du roi" : le comte de Chambord, chef de la Maison de France, petit-fils de Charles X recevait trois millions de rentes à 3 % placées en Angleterre (somme énorme, l'équivalent de 90 millions de nos francs).

- Ensuite la part de l'Eglise : les archevêques de Lyon et de Besançon, les évêques de Versailles, Chartres, Poitiers et Bayeux, les curés des paroisses où il avait des biens, diverses congrégations (frères des écoles chrétiennes, soeurs de Portieux qu'il avait établies à Chamarande, société pour la Propagation de la foi...) recevaient de nombreux dons pour faire dire des messes et pour les pauvres, un total de 767 000 F (29).

- Les parents et amis : seize legs étaient faits à des parents (neveux, nièces, cousins) pour 819 000 F et à des amis. On trouve parmi eux le grand avocat légitimiste Berryer mais aussi quelques amis de la région de St-Marcel-de-Félines (le docteur Pncet de Feurs, par exemple). Les diamants et l'argenterie étaient aussi dispersés entre plusieurs légataires.

Le marquis de Talaru établissait en outre 37 rentes viagères destinées à des domestiques, prêtres, régisseurs ou gardes qui l'avaient bien servi. Donnons quelques exemples de cette bienfaisance que nous avons tendance aujourd'hui à juger paternaliste :

. "A Melle Emilie Faivre, gouvernante de ma chère Ernestine, quinze cent francs de rente viagère".

. "Melle Manouvrier, sa femme de chambre, mille francs de rente viagère. "

. "Je lègue à M. Dubraucq, curé de Chamarande, qui a assisté ma chère Ernestine à ses derniers moments, mille francs de rente viagère."

Venaient ensuite les biens fonciers et immobiliers. Ce sont ses neveux et nièces qui en bénéficièrent :

. Le marquis de Courtivron, son neveu, et le fils de celui-ci héritaient de St-Marcel-de-Félines (vendu en 1865 au baron Piston) et de Chamarande (vendu au marquis de Persigny).

. Gaston de Montmorency, son neveu, héritait d'une grande partie de ses biens de Normandie.

. Quant à Chalmazel, le marquis de Talaru écrivait :

"Je lègue mes biens de Chalmazel (30) à la maison des soeurs de St-Joseph, établie dans cette commune, à charge d'établir des lits

---

(29) Equivalent de 23 millions de F ( ou 2 milliards de centimes ! )

(30) Ces biens comprenaient le château et des bois.



Le comte de Chambord, chef de la Maison de France,  
héritier du marquis de Talaru.



pour les malades du canton et les y soigner". Cette donation fit l'objet d'un long procès entre les soeurs de St-Joseph et les maires du canton de St-Georges-en-Couzan qui les accusaient de ne pas respecter les conditions de la donation.

&&&

Ainsi finit l'un des plus grands lignages du Forez. Louis Justin de Talaru donne un dernier éclat au nom dont il était l'héritier avant que celui-ci ne disparaisse : c'est la fin d'une séculaire aventure familiale, jalonnée de châteaux - Chalmazel, St-Marcel-de-Félines, Chamarande - illustrée par le service du roi et de l'Eglise, appuyée sur une immense fortune rassemblée au cours des siècles, en partie grâce à d'habiles stratégies matrimoniales.

Cependant après Louis Justin de Talaru, il n'y a plus ni fils, ni neveu, ni cousin pour relever le nom et le titre. Comme si l'arbre avait donné tous ses fruits : le temps n'est plus où les Talaru avaient six, dix ou douze enfants et peuplaient de leurs rejetons - peut-être trop ! - abbayes et couvents. Comme si les Talaru n'étaient plus "adaptés" au nouvel âge ouvert par la Révolution. L'immense fortune est dispersée par son dernier propriétaire.

Mais c'est à Chalmazel que tout a commencé. C'est pour cette raison qu'il n'était pas anormal que fût évoqué dans Village de Forez le lignage des Marcilly et des Talaru dont était issu le pair de France dont nous avons essayé de retracer le destin.

Claude LATTA

BIBLIOGRAPHIE FOREZIENNE

-----

- Emile MONTEGUT : En Forez (éd. du Bastion, 1987). 126 p. illust.

Les éditions du Bastion qui ont déjà réédité l'Histoire de Feurs de Broutin, publient, en reprint, une étude peu connue d'E. Montégut qui parut, à l'époque, dans la Revue des Deux Mondes. Ce "reportage" historique nous conduit à Roanne, Feurs, St-Etienne, Montbrison et à la Bastie d'Urfé. Le chapitre III est consacré à Montbrison. L'auteur décrit, en particulier, le tombeau de Guy IV dans la collégiale Notre-Dame et la salle de la Diana.

Emile Montégut se risque aussi dans des commentaires - qui ne manquent pas de sel - sur la tradition politique montbrisonnaise :

"Aux deux périodes les plus importantes de notre histoire moderne, Montbrison témoigna vaillamment de son esprit conservateur. Pendant les guerres religieuses, la ville fut ligueuse, et ligueuse même passée la dernière heure et lorsqu'il n'y avait plus de ligue... Sous la Révolution, Montbrison se montra aussi royaliste qu'il avait été ligueur au XVII<sup>e</sup> siècle et lutta contre la Terreur avec autant d'énergie qu'il avait lutté contre le premier roi Bourbon ; mais cette énergie lui fut fatale, l'huissier Javogues n'ayant pas précisément le même coeur que Henri IV. Cet attachement aux traditions établies a marqué Montbrison..." (p.61-62)

Le texte d'E. Montégut se lit à deux niveaux : livre consacré aux monuments du Forez ; témoignage sur la façon dont un auteur venu de Paris voyait le Forez dans les années 1880...

- Université de St-Etienne : Etudes d'histoire (Centre de Recherches Historiques). 175 p.

La revue d'histoire de l'université de St-Etienne a eu la bonne idée de publier des études qui sont dues à des étudiants à l'université et qui ont été réalisées à l'occasion de leur mémoire de maîtrise. Le texte de Marie Paule Suchet retiendra l'attention : Economie et structures professionnelles dans l'arrondissement de Montbrison sous le premier Empire (p.49-72). Il utilise la source documentaire riche et souvent méconnue que constituent les registres de recrutement.

Le professeur Jean Merley qui a rassemblé les textes de ses étudiants publie lui même : l'Election à la Présidence de la République du 10 décembre 1848 dans le département de la Loire. Très intéressante mise au point.

- Roger GARNIER : Lettres d'Eleuthère Brassart (1987). 88 p.

Roger Garnier, travailleur infatigable, continue à publier la série de recueils consacrés à des mémoires et à des correspondances inédites. Tirées des archives de la Diana, les lettres d'Eleuthère Brassart sont extraites de 294 missives qui furent envoyées à Vincent Durand, le secrétaire de la Diana. Elles éclairent la personnalité d'E. Brassart, érudit montbrisonnais qui publia de nombreuses communications dans le Bulletin de la Diana et qui fut aussi le directeur et l'imprimeur du Journal de Montbrison.

Claude LATTA